

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-185 du 28 Juin 1980

chargeant le Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la
Construction et de l'Habitat de l'inté-
rim du Camarade Paul KPOFFON, Ministre
de la Santé Publique pour compter du
30 Juin 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 30 Juin 1980, le Camarade Girigissou
GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de
l'Habitat assurera l'intérim du Ministre de la Santé Publique pen-
dant l'absence du Camarade Paul KPOFFON.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Juin 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 CC/PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTPCH-MSP 6
Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT 1
ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-